

*Que souhaiteriez-vous ajouter pour nos lecteurs ?

J'aimerais attirer l'attention des lecteurs sur la nécessité **du piégeage des frelons asiatiques** notamment des fondatrices. La période la plus propice est de fin février à mai dans notre région. Elles sont en recherche de sucres. Le liquide de piégeage est composé d'un tiers de sirop de cassis ou grenadine, un autre tiers de bière et le dernier tiers de vin blanc. Pour plus de renseignements :

<http://blog-itsap.fr/efficacite-piegeage-fondatrices-frelon-asiatique/>
https://itsap.asso.fr/wp-content/uploads/2021/03/Note_Vv-PiegeagePrintemps_VF.pdf



Un frelon asiatique

La production de l'apiculteur !

Un papillon fausse-feigne



Des Varroas sur des abeilles



Forum des associations

Samedi 3 septembre de 10h à 13h sous la halle du terrain de sports, venez découvrir les différentes associations présentes sur notre commune !



Activités culturelles, créatives, sportives : il y en a pour tout le monde !

Pour contacter la mairie



1 Square de la Mairie
 35140 St Hilaire des Landes
 02.99.98.80.17
 E-mail : mairie.st.hilaire@orange.fr
 Site internet : sainthilairedeslandes.fr
 Ouverture au public :
 De 8h30 à 12h
 du lundi au vendredi

EXCLUSIF Animation patrimoine à destination des enfants

La municipalité et l'ACL, en partenariat avec les propriétaires Aurélie et Anthony, invitent les enfants de 7 à 14 ans à venir découvrir **le parc du château de la Haye** et son histoire **le samedi 24 septembre à partir de 14h**.

Rendez-vous à 14h sous la halle du terrain des sports.
 Pour les inscriptions, veuillez envoyer un mail à : gazette.sthilaire@gmail.com ou morganebouliere@live.fr avant le 20 septembre, animation gratuite.

Pour les participants : venir avec une casquette ou un manteau de pluie en fonction de la météo et des chaussures fermées.



Les vacances de vos commerçants



La **boulangerie Gaumerais** sera **fermée du samedi 20 août inclus au lundi 12 septembre inclus**.
 Réouverture le mardi 13 septembre.
 Dépôt de pain à l'épicerie

Merci 2 ans que la gazette existe !

Merci pour vos retours positifs et enthousiastes ! Gwénaëlle

Un bourg animé !

Dimanche 31 juillet, **Audrey et Vicky du Haley Bar** ont proposé une animation « **Palets** » sur la place de l'église. **Guy Besnard, Président de la fédération française de palets**, était également présent pour l'organisation. 29 équipes ont participé avec enthousiasme au concours. Différents lots ont récompensé les meilleurs joueurs : des bouteilles de vin, des bons pour une pizza... L'argent récolté des inscriptions a été redistribué aux 3 premières équipes. Les participants et les promeneurs ont pu déguster des saucisses mauriciennes le midi et des pizzas cuites au feu de bois le soir. L'ambiance était conviviale et très familiale. Cette animation sera sans doute renouveler tous les ans à la même période. Alors, rendez-vous l'an prochain !



Le saviez-vous ? On trouve des trace de ce jeu de palets dès le XIVe siècle !



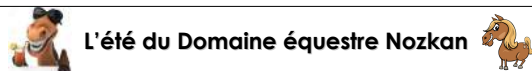
A noter...

Soirée Pacifique

Samedi 17 septembre, le Haley Bar vous propose une nouvelle soirée intitulée « **Océan Pacifique** ».

A partir de 17h, venez prendre l'apéritif puis vers 19h, un repas complet (entrée-plat-dessert) vous sera servi. Un karaoké animera cette soirée aux couleurs des îles ! Réservez dès à présent vos places soit directement au Haley Bar ou par téléphone au 02.99.98.80.41





L'été du Domaine équestre Nozkan

Cet été, Angélique et Mélodie du centre équestre Nozkan ont proposé de nombreuses animations aux adultes et enfants : mini-camp, randonnées, équifun, cirque, voltige... Quelle joie pour les cavaliers de continuer à monter Volga, Black, Call, Diamond... Les poneys auront une semaine de vacances en septembre.



Domaine équestre Nozkan
Angélique et Mélodie
Launay
St Hilaire des Landes



Concours des maisons fleuries à St Hilaire : les résultats



Albert Gonnet, adjoint en charge du concours des maisons fleuries, a récemment dévoilé les lauréats. Le jury était venu visiter les différents concurrents fin juin.

Pour la **catégorie pavillons** : Germaine Duhil, lieu-dit Launay, termine première. Elle est suivie par Morgane Lorandel, du lieu-dit la Ville-au-Loup.

Catégorie maisons avec environnement : Marie-Madeleine Vivier, au lieu-dit le Haut-Feu, remporte la catégorie, suivie par Marie-Jo Sourdin, lieu-dit les Bouvreuils, deuxième, et Louise Veillard, le Grand-Bossard, troisième.



Nicolas Rochelet, de la Ville-au-Loup, a remporté la **catégorie parcs et jardins**.

Enfin, six habitants ont été distingués dans la **catégorie façades, courettes et commerces** : première, Émilienne Bouffort, le Petit-Bossard ; deuxième, Germaine Houdousse, 3, rue des Sabotiers ; troisième, Germaine Chol, 9, rue des Cordonniers ; quatrième, Catherine Rahuel, la Touchais ; cinquième, Christelle Gaumerais, boulangerie ; sixième, Vicky et Audrey, Le Haley Bar. Les participants seront mis à l'honneur lors des vœux de la municipalité, en 2023.

NOUVEAU

SMICTOM : Aide à la location de broyeur de végétaux

A partir du 1er août 2022, le SMICTOM met en place une participation pour la location de broyeur de végétaux. Plus de renseignements sur le site de la mairie :

<https://sainthilairedeslandes.fr/2022/07/29/smictom-aide-a-la-location-de-broyeur-de-vegetaux/?cn-reloaded=1>



EXCLUSIF

Rencontre avec un apiculteur



Ce mois-ci, nous sommes allés à la rencontre d'un **apiculteur** habitant notre commune. L'apiculteur est une personne qui élève des abeilles et exploite des ruches généralement pour la production de miel. Nous lui avons posé quelques questions pour découvrir ce métier.

* Depuis quand faites-vous de l'apiculture ?

Je fais de l'apiculture depuis environ deux ans et demi. J'ai commencé cette activité un an avant d'être à la retraite. J'ai fait une formation apicole par l'intermédiaire d'un syndicat d'apiculteur. Cette formation dure 1 an. Pour élever des abeilles, il faut bien sûr un agrément de l'État. Chaque année, il faut déclarer son nombre de ruches et leur emplacement. Il existe différentes races d'abeilles.

* Quelle était votre profession auparavant ?

Pendant 16 ans, j'ai été bronzier d'Art. Je faisais des sculptures, des créations et des copies. J'ai, par exemple, travaillé pour le Louvre à Paris dans le secteur « Égypte ». Puis, j'ai travaillé dans l'imprimerie, dans la gestion de production d'arts graphiques.

* Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le procédé pour obtenir du miel ?

D'abord, il faut avoir des essaims et des abeilles puis il faut leur procurer un habitat : les ruches. On met les abeilles dans les ruches, on y met également des cadres cirés de feuilles de cire gaufrées. Les abeilles vont étirer la cire. Lorsque la ruche est pleine, on place des hausses pour que les abeilles puissent y mettre le surplus de miel. Mon travail principal est surtout de surveiller la ruche : vérifier si la reine est bien présente, contrôler et maintenir à un taux acceptable les parasites tels que le varroa. C'est une sorte de tique de l'abeille ou le papillon « fausse-teigne » qui tisse son cocon dans la ruche et mange la cire et même le bois de la ruche... Enfin, on peut procéder à l'extraction du miel.

* Que faites-vous de votre miel ?

Cette année, j'ai pu avoir environ 60 kilos de miel malgré des essaimages au début avril soit un mois plus tôt que d'habitude. Je le mets en pots. Je ne souhaite pas vendre ma production.

* Que se passe-t-il l'hiver pour un apiculteur ?

L'hiver, il faut, si besoin, nourrir les abeilles avec du sirop quand il fait doux et du sucre Candy quand il fait plus froid. Les abeilles qui naissent l'hiver vivent plus longtemps que celles nées l'été.

Au fil de notre conversation, l'apiculteur nous apprend qu'avec 7 kilos de miel consommés par l'abeille celle-ci va produire 1 kilo de cire et qu'une reine peut pondre entre 1500 et 2000 œufs par jour !



Les ruches



Un fumoir

